

AFRIQUE CITOYENNE

Bande dessinée pour la jeunesse africaine - Février 2020 ISSN 0851 - 7371

JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT LOCAL



JE SUIS JEUNE, JE M'IMPLIQUE

Partenariat

Fondation Konrad Adenauer (FKA)

Association sénégalaise de Coopération décentralisée (ASECOD)

37

AFRIQUE CITOYENNE

Bande dessinée pour la jeunesse africaine - Août 2019 ISSN 0851 - 7371
JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT LOCAL



JE SUIS JEUNE, JE M'IMPLIQUE

Partenariat
Fondation Konrad Adenauer (FKA)
Association sénégalaise de Coopération décentralisée (ASECOD) **37**

AFRIQUE CITOYENNE

Bande Dessinée
pour la
Jeunesse africaine

Editeur
Directeur de publication

El Hadj Sidy DIENG
Président ASECOD

Conception

ASECOD et FKA

Dessins

Malang SENE dit KABS

Scénario

M. YAKHYA DIENG

Infographie

Mamadou DIENG

Réalisation

D. CORPORATION

Ce numéro est tiré
en 20 000 exemplaires

Tous droits de reproduction
et de diffusion
Exclusivement réservés
à la Fondation Konrad
Adenauer et à l'ASECOD

LA FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA) AU SENEGAL



KONRAD
ADENAUER
STIFTUNG

La Fondation Konrad Adenauer est présente au Sénégal depuis 1976. Même si elle est au plan diplomatique formel, implantée dans 11 pays d'Afrique, la Fondation Konrad Adenauer (FKA) intervient, au total dans 22 pays du continent. Elle peut s'appuyer au Sénégal, sur un des pays précurseurs de la démocratie, pétri de culture démocratique solide, qui a des structures et des institutions bien ancrées.

La Fondation soutient le Sénégal dans ses efforts permanents dans les domaines de la décentralisation et de la promotion du secteur économique privé. A fortiori, les diverses initiatives en matière d'éducation civique mobilisent son attention et son concours.

Au-delà de la promotion de la démocratie en Afrique et dans le monde, la Fondation Konrad Adenauer entrevoit au Sénégal les perspectives ou l'axe fondamental reste la formation en tant qu'outil favorisant une meilleure assise de la gestion décentralisée et démocratique dans les collectivités locales, de l'implantation d'une économie pluraliste d'orientation sociale et d'une éducation civique plus durable.

FONDATION KONRAD ADENAUER

Almadies zone 9, en face du Groupe scolaire La Pointe des Almadies

BP 5740 Fann Dakar-Sénégal

Tél: (+221) 33 869 77 78 - Fax (+221) 33 860 24 30

Email: buero.dakar@kas.de - Site web: www.kas.de/Senegal



ASSOCIATION SENEGALAISE DE COOPERATION DECENTRALISEE (ASECOD)

Objectifs :

- Lutter contre l'émigration clandestine
- Sensibiliser sur la prévention des extrémismes et lutter contre toutes sortes d'endoctrinement des jeunes
- Favoriser l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et aux services juridiques
- Lutter contre les fondamentalistes et les tentations de l'économie criminelle notamment drogues, mafia, etc...
- Combattre la pauvreté et la faim, en s'appuyant sur la décentralisation en milieu rural et urbain
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté.
- Promouvoir le dialogue interreligieux.

ASSOCIATION SENEGALAISE DE COOPERATION DECENTRALISEE (ASECOD)

Récépissé N° 2664 / MINT / DAGAT du 30/06/1970

Tél. : (+221) 33 825 08 75 / 77 632 29 46 - BP. 10 768 Dakar-Liberté

E-mail : m.dieng@asecod.com - Site web : www.asecod.com

COMITE DE REDACTION

Dr Ute G. Bocande, Conseillère scientifique à la FKA
M. Yakhya DIENG, Spécialiste en Développement Local
M. Malang SENE dit Kabs
M. Kabine Kaba LAYE Conseiller Municipal
M. Mamadou DIENG

Médoune et Sophie séjournent au sud du pays, dans une commune de la Casamance sur invitation de leur ami, Djimati. Ce matin, leur petite promenade au bord des champs les laisse découvrir l'immense potentialité agricole de cette région ...



Des milliers de manguiers à perte de vue ! Beaucoup de mangues en maturité, sont tombées.

Et une quantité importante est déjà en état de décomposition avancée et ça dégage de mauvaises odeurs...

Quel gâchis ! C'est une grosse perte pour notre économie !



Pourquoi les populations de cette commune ne transforment pas ces mangues en jus ou en confiture ?



Sophie a raison. Tout cela constitue une potentialité pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes... et le développement des petites unités de transformation locales.

Dis, Djimati... Vos autorités locales sont-elles conscientes de ce gros gâchis ?



Ah, oui ! Mais je ne puis malheureusement vous dire pourquoi elles ne réagissent pas... A moins que...

A moins qu'on aille poser la question à Monsieur le Maire...

Bonne idée !
Supeeer !!!



Oui, j'espère qu'en tant que premier Magistrat de cette commune, il nous édifiera sur cette question !

**PEU APRES, ILS
ARRIVENT AU DOMICILE
DU MAIRE ...
QUI LES RECOIT DANS
SON SALON ET, APRES
LES PRESENTATIONS...**

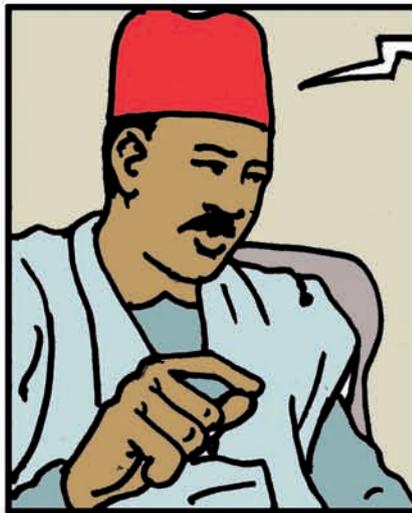


Monsieur le Maire, tout à l'heure, durant notre promenade nous avons constaté beaucoup de mangues tombées et en train de pourrir...

Oui, c'est une situation que nous déplorons tous, ici. Une citoyenne dispose d'un verger où plus de 10 tonnes de mangues ont pourri après avoir été récoltées. Je ne vous parle même pas des produits des autres...



N'est-il pas plus judicieux Monsieur le Maire, de trouver des financements au profit des femmes pour la transformation et le stockage ? C'est du gâchis...



Vous avez raison les enfants. C'est bien dommage que les fonds de transfert que nous recevons et les ressources propres soient si limités qu'ils n'assurent que le fonctionnement de la mairie...

... De plus, nous sommes confrontés au manque de pistes de production pour rallier les autres communes et écouler nos récoltes.



Le nouveau statut de commune de plein exercice permet de nouer un partenariat avec le privé ou l'étranger pour régler ces problèmes...

L'Etat a mis en place plusieurs fonds pour soutenir l'entrepreneuriat local dont, récemment, la Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide (DER) pour accompagner les populations.



Il y a lieu d'agir très vite pour exploiter les ressources naturelles de cette belle région...

Je comprends bien vos préoccupations. Cependant, la décentralisation n'est pas complètement effective, voilà pourquoi la majeure partie de nos problèmes restent en suspension.



Justement... A propos de décentralisation, depuis quand êtes-vous devenu commune ?

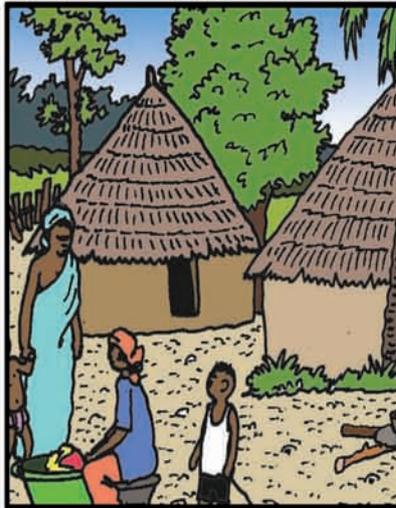
Avec l'acte 3 de la décentralisation adopté en 2013, nous avons désormais notre propre commune. Cette loi a consacré la suppression de la région en tant que collectivité locale. Avec cette loi, la région n'a plus de statut de collectivité locale. Cependant, le département a été érigé en collectivité locale.



Mais, c'est quoi, une collectivité locale ?



Au Sénégal, le département et la commune ont le statut de collectivité locale. Ils sont dirigés par un Conseil élu par la population de cette collectivité locale.



Par ailleurs, toutes les anciennes communautés rurales et communes d'arrondissement ont été érigés en communes. Cela s'appelle la **Communalisation intégrale**.



Quelle est la différence entre une ville et une commune ?



La ville regroupe plusieurs communes. Par exemple : toutes les capitales régionales sont des villes.



Je voudrais souligner aussi qu'avec l'Acte III de la décentralisation, 9 compétences ont été transférées aux collectivités locales, donc aux départements et aux communes.



Des compétences transférées aux communes ?
Peut-on savoir avec quelles ressources vous financez vos activités ?

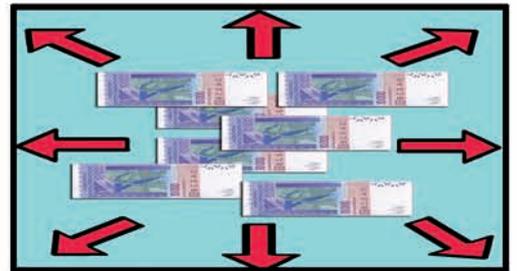
Les recettes ordinaires des collectivités locales proviennent de diverses sources que sont, entre autres : le produit des recettes fiscales,...



... l'exploitation du domaine et des services locaux à travers la taxe municipale...



... les ristournes accordées par l'Etat ou d'autres collectivités publiques sur le montant des impôts et taxes recouvrés à leur profit,...



... et la répartition annuelle du Fonds de dotation de la décentralisation. Vous voyez donc combien il est difficile pour nous de résoudre les problèmes auxquels est confronté notre commune !



Des moyens très dérisoires...



J'entends aussi parler de déconcentration. Quelle est la différence entre décentralisation et déconcentration ?



La décentralisation et la déconcentration sont deux formes d'organisation différentes, mais qui se complètent.

La **déconcentration** accompagne la décentralisation et est un système d'administration consistant à conférer des pouvoirs propres de décision à des agents nommés par le pouvoir central à la tête des services (**déconcentration technique**) ou de circonscriptions administratives (**déconcentration territoriale**).



Les agents relevant de la déconcentration sont ainsi soumis à un contrôle hiérarchique. Ainsi, la région est administrée par le Gouverneur, le département par le Préfet...



... et l'arrondissement par le Sous-préfet



En revanche, la **décentralisation** est une forme d'organisation administrative par laquelle l'Etat transfère des pouvoirs, c'est à dire des compétences, à des entités dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière.



Les collectivités locales s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel. Cependant, **le Maire est élu au suffrage indirect, c'est à dire par les conseillers municipaux en leur sein.**



Avec la décentralisation les jeunes, les femmes et même les associations et ONG ou tous autres groupements, doivent prendre part à la gestion de la mairie.



Ils peuvent même participer à nos réunions ou-bien demander les PV des réunions qui normalement doivent être affichés après chaque réunion devant la mairie.



Hum... Bon à savoir.



Si je comprends bien, ce sont les populations d'une commune qui doivent décider et participer à leur développement.



Tu as bien vu Sophie...

... Seulement, les populations ne sont pas impliquées dans la gestion financière. En revanche, elles peuvent donner leur avis et faire des propositions, ce qui d'ailleurs nous permettra d'avoir un plan de développement communal et identifier les secteurs prioritaires pour les investissements.



Je disais donc que l'Etat nous a transféré **9 compétences** que nous devons gérer avec les populations au niveau local. Il s'agit : ...



... des **Domaines**, de l'**Environnement** (Gestion des Ressources Naturelles), de la **Santé** (Population et Action Sociale), de la **Jeunesse** (Sports et Loisirs), de la **Culture**, de l'**Education Nationale**, de la **Planification**, de l'**Aménagement du territoire** et enfin, de l'**Urbanisme et l'Habitat**.

Par exemple : pour la Santé, le comité de développement sanitaire dirigé par les Organisations communautaires de Base (OCB) organise des journées de consultations gratuites...



... Pour l'Education, un comité de gestion de l'école est dirigé par l'Association des parents d'élèves, les délégués de quartiers et les Amicales. Ce comité organise des ateliers pour les élèves et des journées de nettoyage...



Pour l'Environnement, le Club de l'environnement participe à l'aménagement des espaces publics et organise des journées de reboisement.



Hum... L'implication des populations aux activités de la commune allège la lourde tâche du maire !...

Monsieur le Maire,
je crois qu'il est
urgent de sensibili-
ser les populations
sur la participation
citoyenne à la
marche de la com-
mune.



Oui ! Et en tant
qu'amis de Dji-
mati, nous allons
profiter de notre
séjour pour vous
donner un coup de
main !

Génial, les gars !
Nous allons faire
du porte-à-porte
pour sensibiliser
les populations sur
la participation ci-
toyenne qu'elles
semblent ignorer !



Bravo, les en-
fants ! Vous me
donnez une
belle occasion
de convoquer
une réunion, non
pas à la mairie,
mais à la place
publique de la
commune, pour
permettre à
tous les ci-
toyens de s'ex-
primer sur les
voies et moyens
de créer des
petites unités
de transforma-
tion locales
pouvant occu-
per les femmes
et les jeunes.

**DES LE LEN-
DEMAIN,
NOS AMIS
SE LANCENT
DANS LEUR
CAMPAGNE
DE SENSI-
BILISA-
TION...**



La commune vous aidera à mettre en place de petites entre-
prises qui, en retour, devront payer des taxes afin d'augmen-
ter les ressources financières de la commune. L'essentiel est
de prendre l'initiative et d'oser entreprendre.



Venez tous assister à la réunion du Conseil communal. On va discu-
ter du planning des infrastructures scolaires et de santé !

Même si des problèmes de limites se posent toujours entre les communes voisines, comprenez que chaque commune doit assurer son propre développement.



C'est vrai, mon enfant. Il y a des incohérences territoriales, qui doivent être corrigées par la deuxième phase de l'acte III de la décentralisation.

UNE GRANDE REUNION SE TIENT. ELLE TOURNE AUTOUR DES PROJETS POUR LA COMMUNE ET PREND FIN SUR UN AIR PLEIN D'ESPOIR POUR SON AVENIR...



Je vous présente Fanta, une voisine !



Goutez-moi ce jus ... C'est à base de mangue et d'orange, quoi de plus naturel ?

Ce jus me donne envie de mettre, à l'avenir, sur pied une petite unité de transformation...

Je te vois venir, petit malicieux ! Tu aimerais bien devenir un grand entrepreneur pour transformer toutes les mangues en jus, hi, hi, hi !



Amen ! Mais, parle doucement avant que Fanta ne t'entende...